

COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DU VAR »

DEC 2020/08 – DECISION DU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ :
N° 83.073.20.02 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN RESEAU D'EAU POTABLES DES MAYONS A DES FINS D'IRRIGATION - TRAVAUX PREPARATOIRE, REPARATIONS DES FUITES ET EXTENSIONS DU RESEAU D'EAU BRUTE

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur du Var,

VU le Code général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014/42 du 29 avril 2014, portant élection du Président de la Communauté de Communes Cœur du Var,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014/51 du 27 mai 2014, portant délégations au Président pour la signature des marchés à procédure adaptée,

VU le Code de la Commande Publique et ses articles L2123-1 et R.2123-1,

CONSIDERANT qu'une consultation a été lancée suivant la procédure adaptée en date du 28 février 2020 avec une remise des offres fixée au 03 avril 2020,

CONSIDERANT que 2 opérateurs économiques ont répondu à cette consultation,

CONSIDERANT que suite à l'analyse des candidatures et des offres il apparaît que : La société SAS ZATTERA-DURBANO sise 528 Chemin de L'Orée des Bois à 83660 CARNOULES a remis l'offre la plus avantageuse au regard des critères de pondération ;

AGISSANT en application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et des pouvoirs qui lui ont été conférés à ce titre par délibération du Conseil Communautaire en date du 27 mai 2014 ;

DECIDE

Article 1 : De signer le marché à procédure adaptée n° 83.073.20.02, avec la société SAS ZATTERA-DURBANO ;

Article 2 : Ledit marché public est conclu pour un montant global de 25 587.50 € HT.

Article 3 : Il est conclu pour une durée de 2 semaines à compter de l'ordre de service qui sera émis postérieurement à la notification.

Article 4 : Les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice ;

Fait au Le Luc en Provence

Le **09 JUIN 2020**

LE PRESIDENT

Maire du Cagnet-des-Maures

Jean-Luc LONGOUR

